

Interpellation

Les récentes révélations sur les pratiques douteuses de certains élus en matière de remboursement de frais et de perception d'avantages indus jettent le discrédit sur la classe politique. Afin de couper court à toutes spéculations, la Municipalité de Lausanne a publié différentes informations sur les frais des différents Municipaux. Aujourd'hui je souhaite interpeler la Municipalité d'Yverdon-les-Bains en lui posant questions suivantes :

- La Municipalité est-elle prête à publier une liste des différents frais payés à chacun des municipaux ?
- Dans la même idée, est-elle prête à fournir une liste des voyages effectués ces dernières années avec les coûts engendrés ?
- Existe-t-il un règlement sur les avantages que les municipaux sont en droit d'accepter ?

Je remercie la Municipalité pour ses réponses.